



CONSEILS
MUNICIPAUX
P.2



ETRECHY PLAGE
P.3



LETTRE D'UNE MAMAN
P.3



FEMMES
CÉLÈBRES
P.3



POESIE
P.4



MÉTIER D'HIER
P.4

Agenda Culturel

AGENDA
P.4

<https://etrechyensembleetsolidaires.fr/>

STRÉPINIA' COM

LA GAZETTE QUI VOUS INFORME AUTREMENT



Etréchy

ensemble et solidaires

EDITO

Etrange été que celui que nous venons de vivre. Il a commencé par la promesse d'un nouveau gouvernement qui a tardé à être constitué. Et, sur un autre registre beaucoup plus local, il a continué par l'animation « festive » de l'été : Etréchy plage. Bilan en demi-teinte pour cette coupure estivale. Le comité des fêtes nous ayant gratifié d'une session d'ouverture de bonne facture.

Dès la fin juillet, les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques nous ont transportés via nos écrans de télévision. Les plus chanceux ont pu, sur les lieux des épreuves, savourer ces moments de liesse et de ferveur.

De notre côté, nous avons, comme à l'accoutumée, fait le point sur nos activités passées, notamment le Bric-à-brac dans sa version 10^{ème} édition et la Balade gourmande qui a fêté son 5^{ème} anniversaire sous un soleil clément et, au passage, fait gagner, pour les « plus attentifs », quelques bons d'achat chez les commerçants de bouche de la Commune. Une tombola a permis également de faire gagner des lots chez nos fournisseurs locaux. De fait, nous nous préparons à la 4^{ème} saison de l'« Atelier des lutins » pour fêter Noël comme il se doit, flattant la créativité des lutines et lutins, heureux, l'espace d'une journée de retomber en enfance. C'est notre postulat. Fêter en toute simplicité et convivialité les divers moments clés d'une vie. Les étoiles brillent dans les yeux des enfants quand petits et grands réunis font appel à leur imaginaire pour nous offrir le plus beau des cadeaux... leur création.

Rentrée oblige, le cours de la vie communale reprend de plus belle. C'est pourquoi j'ai décidé d'augmenter le nombre de mes permanences, en vous proposant, en plus de celle du samedi matin en Mairie, une permanence téléphonique un mercredi soir par mois. N'hésitez pas à me contacter. Parce qu'au-delà de la communication, c'est l'information qui est primordiale.

Fanny MEZAGUER (Présidente E.E.S.)

« Les trésors d'Etréchy »

Avant 1940, Etréchy comptant près de 1900 habitants, disposait de pas moins de 14 cafés, 11 épiceries, 3 boucheries, 2 boulangeries, 2 charcuteries... Dans les années 1950/1960, les commerces intramuros avaient toujours une place importante dans le cœur de ville (*) :

- 32 dans la Grande Rue ,
- 6 dans la rue du Gord avec un cinéma (le Saint Just),
- 8 dans la rue de la Cité,
- 5 sur la place de l' Eglise,
- 1 sur la place de la Ramée.

Au fil des années, ils ont disparu, et beaucoup ont changé de vocation. Seuls quelques-uns sont toujours présents et ont gardé leur activité d'antan :

- la boucherie du haut,
- la boulangerie à l'angle de la rue Caroline Berchère,
- le café de la Paix,
- la boucherie du centre,
- la boulangerie à l'angle de la rue Chardon,
- la pharmacie à l'angle de la rue de la cité
- le garage Citroën en bas
- le café le Saint Nicolas avenue du Pont royal (**)

La ville s'étant agrandie, avec 2.176 habitants en 1954, puis 2.876 en 1968, et 5.244 après la construction du Roussay vers 1970, est aujourd'hui de 6.952 âmes (source Conseil Communautaire). L'évolution de nos modes de vie a fait que la grande distribution a remplacé beaucoup d'activités commerciales de proximité.

Au delà de la situation naturelle privilégiée de notre Commune, son attractivité pourrait aussi passer par le dynamisme du centre-ville et de ses zones commerciales.

De ces richesses passées qui ont fortement chuté, il nous paraissait intéressant en cette période de journées du patrimoine, de souligner le rôle des commerces, source de lien social et de ne pas faire d'Etréchy une simple cité dortoir.

(*) sources Etréchy et son passé

(**) hors les murs



Echos ...de la vie municipale

Conseil municipal du 6 juin 2024

Dans les délibérations de ce Conseil, nous nous appesantirons sur l'école Schuman sachant que les autres délibérations (retour de la patinoire de glace éphémère, charte des agents territoriaux des écoles maternelles (ATSEM), police intercommunale, effectifs) peuvent être consultées sur le procès verbal en Mairie ou sur son site.

Comme nous l'avons écrit dans la précédente gazette, la nécessité de travailler les sujets d'amélioration de la situation de l'école Schuman n'est pas contestable, c'est la méthode employée pour vous informer qui l'est !

Une réunion publique a été organisée le 4 juin par la municipalité alors que les travaux avaient commencé... Aucun élu des minorités n'avaient eu connaissance de ce sujet important. Ne parlons même pas du montage financier, les intéressés ayant eux même eu du mal à le comprendre et à nous convaincre que cela n'a coûté que 45.000 € sur le principe d'un fonds de concours et d'un re-fléchage d'une subvention qui, à l'origine, était destinée à la réfection de la place Charles de Gaules.

Face à ces méthodes ni démocratiques, ni correctes, nous avons décidé de revoir notre communication pour la rendre plus efficace. Car en effet, ayant connaissance d'un projet de désenclavement du Vintué, nous pensons que la méthode d'information pour Schuman va se reproduire au Vintué. Nous avons donc rassemblé nos informations et nos propositions afin que les Strépiniaois concernés sur cet éventuel désenclavement soient au courant en amont et ne subissent pas les décisions communales. Si un désenclavement doit se faire, il faut, selon nous, qu'il soit validé par les personnes concernées. Charge à la Mairie de s'organiser pour recueillir le plus possible d'avis. Nos impôts doivent en très grande partie servir à améliorer votre quotidien et qui, mieux que les personnes du Vintué, pourraient l'exprimer sur ce désenclavement.

En juillet, un document d'information de notre part a donc été distribué uniquement au Vintué, actualisé des propositions déjà faites par nous en 2019. Notre travail d'élus minoritaires commence par cela, sera suivi d'échange en Commission et nous reviendrons vers les intéressés pour les tenir informés.

C'est au Vintué de valider la vie du Vintué. Le document ci-contre n'est pas payé par nos (vos) impôts.

Echos ...de la vie intercommunale

La Communauté de Communes ou CCEJR, au fil des années depuis 2003 (date de sa création) est devenue l'interlocutrice privilégiée du fait de transferts de compétences. Celles-ci s'exercent actuellement au travers de 9 Vice-présidents (le Président assurant l'intérim de deux autres, celle du développement économique suite à un décès, et celle due au retrait du portefeuille du Vice-président aux déchets). Espérons que le prochain Conseil communautaire verra deux nouvelles nominations.

Quelle est la marge de manoeuvre des citoyens de notre Commune face à ces transferts (petite enfance, enfance, jeunesse, communication, personnes âgées dans le maintien à domicile, voirie, eau et assainissement, sécurité avec la police municipale intercommunale, déchets, finances, développement économique, attractivité du territoire, culture, bâtiment) ?

Nous avons posé la question en Conseil et la seule possibilité dont dispose le citoyen est de passer par un Conseiller communautaire qui reformulera par écrit l'expression du citoyen. Avouez que tout ceci éloigne notre Communauté de Communes Entre Juine et Renarde de ses habitants.

Nos propres permanences vous seront utiles. Venez échanger avec votre élu intercommunale qui seule pourra remonter vos questions CCEJR.

Etréchy
ensemble et solidaires

03 20 22 22 22 - 03 20 22 22 22

INFORMATION

Afin de ne pas laisser se reproduire une réunion publique comme celle de l'aménagement de l'école Schuman du 4 juin à 18h30, il convient de vous donner les informations dont les élus d'Etréchy Ensemble et Solidaires disposent sur les sujets qui vous concernent. En effet, les projets d'envergure se doivent d'être présentés très en amont à la population concernée. Dernièrement, le quartier Schuman apprenait un aménagement alors que les travaux avaient commencé. Nos élus n'ont eu aucun détail, sauf... le jour de la délibération en Conseil municipal le 02 mai 2024.

En commission travaux avec la Mairie. Le sujet du désenclavement du Vintué avait été très récemment évoqué mais sans plus de détail. Pour nous, par expérience, il n'y a pas de fumée sans feu. De nombreux Maires s'en sont occupés, certains candidats l'ont évoqué sans jamais aller bien loin dans la réflexion. Nous, nous avions communiqué en présentant des solutions (voir au verso) car nous avions fait un porte à porte en mai 2019 sur le sujet.

La situation actuelle. Le vrai gros changement depuis 2019 a été l'arrêt du bail de la grosse parcelle qui jouxte la déchèterie. Le parcours de sport existe, chacun a pu s'en faire un avis personnel. Nous pouvons dire que les trois propositions de l'époque que nous avons faites ont encore aujourd'hui leur intérêt; sans doute une 4ème proposition peut être envisagée en tenant compte de cette parcelle relevant dans l'escarcelle de notre Commune.

La réflexion vous appartient. Vos élus d'Etréchy Ensemble et Solidaires vous montrent au verso de ce document les possibilités qui s'offrent à vous afin que chacun aise de la matière lors d'une éventuelle réunion publique. La Mairie apportera ses propositions. Mais surtout, vous aurez, vous résidents, riverains de ce quartier d'Etréchy, peut-être, l'opportunité de faire vos propositions. Ne subissons pas les choix imposés, manifestons nous : une municipalité réalise un projet qu'elle souhaite initier, mais qui doit être réfléchi par vous et pour vous.

Et si vous en venez à la conclusion que ce projet est majoritairement non souhaité, exprimez vous : nous ne sommes pas habitués sur Etréchy à ce genre de démocratie participative, d'autres villes le font, pourquoi pas nous.

Une réunion publique. Pas une réunion d'information sur des choix déjà entérinés. Nous, élus d'une équipe minoritaire trop souvent «camotée» d'un vrai travail en commission, nous ne nous résignons pas. Pour cette raison, dorénavant, nous communiquerons de manière ciblée (ce document est destiné uniquement au quartier du Vintué), bien que les coûts d'une communication écrite soient conséquents pour une association comme la nôtre, nous le devons à ceux qui nous font confiance.

La communication. Maintenant que vous nous lisez régulièrement par le biais de notre gazette, vous savez combien il est facile de nous rencontrer (soit en permanence en Mairie, soit par téléphone, soit sur le site dont l'adresse se trouve en haut de cette page, soit sur nos groupes de réseaux sociaux). Mais nous pensons aussi à ceux qui n'utilisent pas internet, mais le courrier. Plusieurs d'entre vous, de votre quartier du Vintué, nous ont contactés de cette dernière manière et nous nous sommes déplacés pour vous rencontrer. Et ce ne sont pas des tribunes au ton agressif à notre égard qui auront un impact sur nous. Nous sommes à votre service : cette information en est la preuve.



Fanny MEZAGUER
Présidente de Etréchy

Propositions de 2019



Proposition n°1

Dans cette proposition, les habitants du Vintué (principalement du petit Vintué) passeront en sens unique devant le parcours de santé tout en longeant la RN20, ils contourneront par la droite la déchèterie, passeront devant les Pompiers pour rejoindre le rond-point de Port Royal.

Avantages :

- on évite de croiser le flux de véhicules allant à la déchèterie,
- on garde un chemin piétonnier le long de la RN20, pour une promenade de Chamaramande à Etréchy,

Inconvénients :

- le double sens, donc deux flux de circulation,
- moins de visibilité de nos commerces au retour vers le Vintué



Proposition n°2

Dans cette proposition, les habitants du Vintué (principalement du petit Vintué) passeront en sens unique devant le parcours de santé tout en longeant la RN20, ils contourneront par la droite la déchèterie, passeront devant les Pompiers pour rejoindre le rond-point de Port Royal.

Avantages :

- on évite de croiser le flux de véhicules allant à la déchèterie,
- on garde un chemin piétonnier le long de la RN20, pour une promenade de Chamaramande à Etréchy,
- on garde la même fréquentation de nos commerces au retour vers le Vintué,
- un sens unique moins dangereux qu'un double sens.

Inconvénients :

- pas d'inconvénient recensé



Proposition n°3

Dans cette proposition, les habitants du Vintué (principalement du petit Vintué) passeront en sens unique devant le parcours de santé tout en longeant la RN20, ils contourneront par la gauche cette fois la déchèterie, passeront devant les Pompiers pour rejoindre le rond-point de Port Royal.

Avantages :

- on garde la même fréquentation de nos commerces au retour vers le Vintué,
- un sens unique moins dangereux qu'un double sens.

Inconvénients :

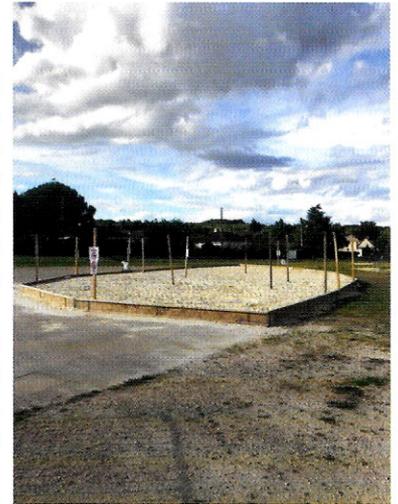
- on croise le flux des véhicules allant à la déchèterie,
- on risque de perdre le chemin piétonnier le long de la RN20, pour une promenade de Chamaramande à Etréchy,
- une signalisation plus importante

ETRECHY ENSEMBLE ET SOLIDAIRES : VIE CITOYENNE

Etréchy plage : un concept qui tombe à l'eau

Le petit grain de sable s'ennuyait. Pas un seul château, pas un seul enfant, pas un parasol à l'horizon. Pas un seul point d'eau. Le bruit des vagues était si lointain que le chant des oiseaux le couvrait. Peut être que les goélands et les mouettes étaient ailleurs, trempant leurs pattes dans l'écume mousseuse de Bretagne. Où étaient-ils tous ? Quelques grands ados taquinaient le ballon sans savoir ce que coûtait cette installation. De rares nounous, faisant fi d'une hygiène plus qu'incertaine, loties d'une dizaine de bambins aux heures les moins chaudes ont tenté de dompter ce désert sans y parvenir.

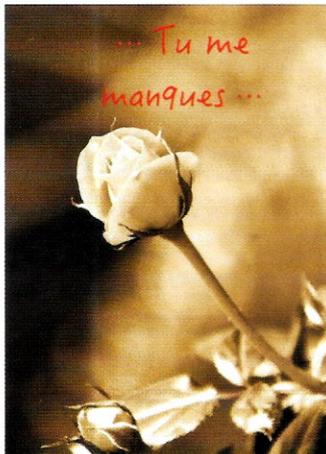
Des musiciens noctambules, courageux aventuriers rassemblaient quelques fêtards en mal de distraction, avides de sons pour briser le silence assourdissant de notre désert strépinicois. La séance de cinéma en plein air s'est envolée dans l'orage. Quelques insatisfaits ont vandalisé les voiles d'ombrage. C'est regrettable. Que dire ? Petit grain de sable va disparaître jusqu'à l'année prochaine.



Lettre d'une maman :

A.N.J.P.V (Association Nationale Jonathan Pierres Vivantes) est l'association destinée aux familles endeuillées par le décès d'un enfant, d'un frère ou d'une sœur, quel que soit l'âge de l'enfant et quelle que soit la cause du décès. Nous avons pu rencontrer dans notre ville une mère qui a pu nous la faire connaître et nous avons choisi de la publier.

Perdre un enfant est l'une des épreuves les plus dévastatrices qu'une personne puisse traverser. C'est un bouleversement si profond qu'il laisse un vide immense, non seulement dans le cœur, mais aussi dans la vie quotidienne. Chaque jour devient un défi, car tout rappelle l'absence de cet être aimé. On se retrouve alors plongé dans une solitude écrasante, même au milieu des autres.



Cette solitude est accentuée par le fait que, souvent, les personnes autour de nous ne savent pas comment réagir face à notre douleur. Parfois, elles évitent le sujet de peur de raviver notre peine, ou bien elles s'éloignent, incapables de comprendre l'étendue de notre chagrin. On peut alors se sentir isolé, coupé du monde, avec la sensation que personne ne peut vraiment saisir ce que l'on traverse. Ce sentiment d'isolement est d'autant plus intense que la perte d'un enfant n'est pas une souffrance que la société sait aborder ouvertement.

Dans ce contexte, j'ai ressenti un besoin urgent de "bouger les choses", de briser ce silence assourdissant qui m'entourait. Il y avait une nécessité de sortir de cet isolement, de trouver un espace où ma douleur serait reconnue et partagée. Pourtant, se mettre en mouvement dans un moment de telle vulnérabilité est incroyablement difficile. Face aux administrations, à la bureaucratie froide et impersonnelle, la tâche devient encore plus complexe. On se heurte à des procédures rigides, à des formulaires à remplir, à des délais interminables, le tout dans un contexte où chaque démarche administrative ravive la

blessure. Ce combat contre un système souvent inadapté à la souffrance des parents endeuillés ajoute une couche supplémentaire de difficulté à un deuil déjà insupportable.

Heureusement, dans cette obscurité, il y a eu une lumière : l'association. Elle m'a offert un soutien inestimable, non seulement sur le plan émotionnel, mais aussi dans mes démarches administratives. À travers l'association, j'ai trouvé un espace où je pouvais exprimer ma douleur sans crainte d'être jugée ou incomprise. J'ai rencontré d'autres parents qui avaient traversé des épreuves similaires, et avec eux, j'ai pu partager mes peines et mes espoirs. L'association m'a guidée dans les méandres administratifs, m'a aidée à naviguer dans les formalités complexes, et surtout, elle m'a redonné un sentiment d'appartenance et de solidarité. Grâce à ce soutien, j'ai pu commencer à reconstruire ma vie, pas à pas. Ce n'est pas un chemin facile, et il reste semé d'embûches, mais l'accompagnement de l'association m'a permis de ne pas sombrer totalement. J'ai pu reprendre espoir, et envisager, avec du temps, un avenir où la douleur ne serait plus aussi écrasante.

Les femmes célèbres d'Etréchy :

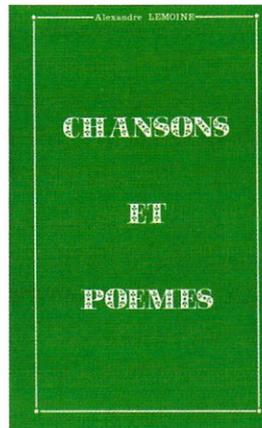
Nous avons une pensée toute particulière pour des femmes qui illustrèrent notre ville. Citons mesdames **Berchère** et **Lormier** (qui firent don de leur fortune à la Commune pour l'éducation enfantine), madame **Marineau** (résistante qui cacha un enfant juif durant la dernière guerre), mademoiselle **Chavet** (figure emblématique, au service des habitants, dévouée pour les associations).

Au risque d'en oublier, nous ne prendrons pas le risque de mettre telle ou telle à l'honneur qui oeuvrent actuellement dans notre Commune. Nous les saluons vivement.

Poésie, quand je te tiens...

Micheline Poittevin, Strépiniaoise, nous fait revivre la mémoire de son père au travers de ce recueil. Elle nous a fait l'honneur de nous dédicacer un exemplaire. Alexandre Lemoine ayant lui aussi habité notre ville, au travers de 44 poèmes et chansons nous conte l'amour, la famille, l'enfance, la nature et tant d'autres sujets qui lui tenaient à cœur.

Permettez nous de vous offrir celui-ci :



Dernier rêve d'un poète

Un poète m'a dit au réveil :
 Sais-tu ce qu'est la poésie ?
 Regarde se lever le soleil,
 La terre renaître à la vie.
 Il faut adorer la nature,
 Du ruisseau suivre le murmure,
 Cela, c'est de la poésie.

Puis, continuant, me dit encore :
 Ami, vois-tu, la poésie
 C'est apprécier depuis l'aurore
 Beauté et douceur de la vie;
 C'est de haïr toutes les guerres,
 De vouloir tous les peuples heureux;
 C'est le plaisir de voir sur Terre
 La joie briller dans tous les yeux.

Pousse moi vers cette fenêtre,
 Pour voir le soleil se coucher,
 Et une dernière fois me permettre
 De voir le soleil s'embraser,
 De voir apparaître les étoiles
 Qui viendront bientôt me chercher,

Et me porter sur leurs grand'voiles.
 Dans toute la voie lactée.

Ce matin, entrant dans sa chambre,
 Lorsque sur son lit, je le vis,
 Sa figure semblait rayonnante,
 Ses yeux fixés sur l'infini.

Et la douce nuit reposante
 Avait, comme pour le parer,
 Posé sur sa belle barbe blanche
 De brillantes gouttes de rosée.

Mais il est parti, mon poète :
 Il nous a quittés cette nuit,
 Laisant fuir au dessus des crêtes
 Sa pensée qu'il a tant meurtrie.
 Depuis, la nature le cherche,
 Au foyer, le grillon a cessé son cri,
 La cigale a laissé aussi ses chansonnettes :
 Mon doux poète, il est parti.

Alexandre LEMOINE

Métier d'hier (et d'aujourd'hui) : couturière

Je suis couturière depuis que mes doigts ont appris à tenir une aiguille. Je tiens ce savoir de ma mère qui elle-même le tient de la sienne. Chaque ouvrage que je fais, trouve son utilité que ce soit le tablier du boulanger, les linges et draps de maison ou encore les habits du dimanche. Si l'ouvrage et le temps permettent, j'aime coudre dans l'herbe. En hiver, mon atelier est un coin près du foyer de notre maison. Certaines couturières savent faire de belles ornements, des fleurs, des arabesques, de jolies décorations, qu'elles tissent point par point; cela s'appelle la broderie. A travers mes doigts, se tisse une partie de l'histoire des traditions. Et après moi, ce sont d'autres précieuses mains qui les perpétueront.



Notre plume vous plaît-elle ?

Si vous partagez nos valeurs, si vous souhaitez que cette gazette continue d'exister, nous faisons appel à votre générosité.

Notre association est au 10, rue de la butte St Martin et nous sommes joignables au 07.82.80.66.13

Etréchy :

Dimanche 29 septembre : la Confrérie Saint Vincent nous ouvre ses portes au verger.

Exposition de vieilles voitures, animations et repas. Vous y retrouverez également les produits qui font la renommée de l'association, confitures, miel, vinaigre et vin.

Auvers Saint Georges :

Samedi 21 septembre : Etréchy Ensemble et Solidaires, Auvers saint Georges et Villeneuve sur Auvers font leur EVEP (Essonne Verte Essonne Propre). Surveillez nos publications pour connaître les détails de l'animation.

Itteville :

Le festival de Jazz «Au sud du nord» fête ses 30 ans : **le vendredi 27 et le dimanche 29 septembre** - concerts surprises, animations et bœufs autour du jazz.

Villeconin :

«La rando de la peur» **samedi 26 octobre**.

Au pti vilco : soirée astronomie «la tête dans les étoiles» **samedi 21 septembre à 20h30** et **samedi 5 octobre** soirée chansons française avec le groupe «les potes à bord»

Chamarande :

21/22 septembre : 14h-18h : Exposition du peintre Gyuri Kamay. **Samedi 23 novembre 15h00** : Sieste acoustique, découverte instruments du monde avec le groupe **Piccabossa**

Les Répar'café : lieu/date

Etampes	15 septembre
Bouray	22 septembre
Villeconin	28 septembre
Chamarande	12 octobre
Lardy	27 octobre
Etréchy	9 novembre

Etréchy
ensemble et solidaires

L'ATELIER DES LUTINS

Saison 4

DIMANCHE 17 NOVEMBRE
DE 10H À 17H
CENTRE VILLE
AUVERS SAINT GEORGES

Venez découvrir le village des lutins ! Ils organisent des ateliers démonstratifs et participatifs et vous aident à préparer un Noël joyeux, festif, local, économique et écologique.

ET AUSSI...
Cours de Mère Noël
Confitures confiances
Animations surprises ! Toute la journée

Entrée Libre
Ateliers Gratuits
Buvette - Restauration
Sur Place

Nombreux autres surprises pour petits et grands